

Cette formation est conforme aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des Etablissements Recevant du Public et des Immeubles de Grande Hauteur.

Objectif :

Acquisition des compétences permettant l'accès aux fonctions d'agent de sécurité incendie.

Texte de référence :

Arrêté du 2 mai 2005 modifié

« La surveillance des établissements doit être assurée en présence du public (...) le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi » - *articles M5 45, 46 et 48 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public.*

Débouchés :

Tenir la fonction d'agent de sécurité incendie - Possibilité de se présenter à l'examen SSIAP 2 après un an dans la fonction SSIAP 1

Validation :

Certificat de qualification SSIAP 1 délivré par le Ministère de l'Intérieur

Contenu pédagogique :

- Le feu et ses conséquences - connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement
- Sécurité Incendie - principes de la réglementation incendie dans les IGH et ERP
- Installations techniques - connaissances des différentes installations et entretien des principaux matériels de sécurité incendie
- Rôles et missions des agents de sécurité incendie - définition des missions ; gestes de secours à personnes
- Concrétisation des acquis - visites de sites caractéristiques et mise en situation d'intervention ; entraînement à l'extinction de feux réels

Pré requis :

Pré requis à la formation : PSC 1 de moins de 2 ans ou SST ou PSE en cours de validité, aptitude médicale, Capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante

Pré requis à la fonction : Habilitation électrique du personnel non électricien (H0B0)

Moyens pédagogiques :

Vidéoprojecteur et rétroprojecteur - Séquences vidéo relatives à la sécurité incendie - Supports de cours individualisés remis aux apprenants - S.S.I. de catégorie A - Circuit de vérification et de ronde - Sélection de sites ERP et IGH visités préalablement à l'examen - Examen au sein du Centre de formation.

CALENDRIER DE FORMATION :**PARIS – LA DÉFENSE**

09 au 20 jan	16 au 31 mai	18 au 29 sept
06 au 17 fév	02 au 16 juin	02 au 13 oct
27 fév au 10 mars	19 au 30 juin	16 au 27 oct
13 au 24 mars	30 juin au 13 juil	02 au 15 nov
03 au 14 avril	17 au 28 juil	20 nov au 01 déc
14 au 28 avril	04 au 15 sept	04 au 15 déc
02 au 16 mai		

**MARSEILLE****LYON****LILLE****Durée :**

75 heures déplacement et examen compris (10 jours).

**Nombre de stagiaires :**

12 participants maximum.

**Lieu :**

Formation en inter sur notre plateau formatif de Courbevoie La Défense (92).
Possibilité de formation en intra Paris et Province.

**Tarif :**

Nous consulter – Tarif multi stagiaire et intra sur demande.

Pour plus d'informations, contactez nous au  0811 656 206 / N° de déclaration d'Activité : 11751048975
n° non surtaxé